

# L' Aigle de Lyon



“NOUS AVONS CRU À LA CHARITÉ” I JN. IV, 15

NUMÉRO 380 - SEPTEMBRE 2022

« IL FAUT TOUJOURS PRIER », ABBÉ C. DU CREST

« **L**ES ANGES dans les Cieux voient continuellement la face de mon Père qui est dans les Cieux » (Mt 18<sup>10</sup>). Les élus louent aussi Dieu perpétuellement. Si les religieux ont une vie de silence propice à *prier toujours*, l'ébullition d'une ville, la vie de famille rendent les choses plus compliquées... Alors comment accomplir le précepte du Seigneur ?

La prière n'est qu'au service de l'amour de Dieu : s'il n'est pas possible de *prier sans cesse*, il est possible en revanche d'aimer Dieu continuellement. Sans prier continuellement, le but de la prière sera sans cesse accompli, *sans se lasser*. Voilà l'attente du Cœur de Jésus : « *il convient que la prière dure aussi longtemps qu'il est utile pour entretenir la ferveur du désir [de la charité]. Lorsqu'elle dépasse cette mesure, au point de ne se pouvoir prolonger sans dégoût, il ne faut pas s'y étendre davantage.*<sup>1</sup> »

La prière du matin, par exemple, sera un excellent moyen d'animer notre charité pour sanctifier les actions les plus banales de la

journée, par un acte d'offrande ou le propos de tout faire en esprit de pénitence. De même le bénédicité ou une simple pensée régulière de Dieu redonnera à la charité le zèle qui convient pour l'aimer de tout son cœur.

Il est important d'avoir des signes religieux à l'honneur chez soi : la vue d'un crucifix ou d'une statuette rappelle l'amour du Sacré-Cœur qui attend l'amour des hommes.

La vie en présence de Dieu n'a donc rien de compliqué : il suffit de vivre de ce désir profond qui se porte vers l'Amant, Dieu. Comme le demande l'Évangile, soyons de simples serviteurs, à notre devoir d'état, sachant parfaitement que le Maître de maison doit venir : « *il est là, à la porte.* » Notre prière est ce coup d'œil incessant

jeté vers cette porte pour accueillir l'amour divin. Les amoureux le font si facilement ; nous aussi, guettant si compulsivement les notifications sur nos portables...

Chacun selon son tempérament et son rythme de vie trouvera le rythme de prière convenable pour aimer Dieu comme Il le demande : « *de toutes ses forces.* »



<sup>1</sup> St Thomas d'Aquin, *Somme II-II q.83 a.14*

CONFÉRENCE

abbé c. du Crest



LA PRÉFACE CONSÉCRATOIRE

Mardis 27/09 et 11/10 à 20h

**L**E chrétien est invité à pratiquer le conseil du Christ de prier sans cesse sans jamais se lasser. C'est une tradition qui remonte à l'époque apostolique de se réunir pour prier à heure fixe, par exemple à la levée du jour ou à la dernière heure quand le soir tombe. Les *Actes des Apôtres* parlent des disciples réunis pour prier ensemble à la troisième heure. D'autres citations du Nouveau Testament pourraient prouver la ponctualité des apôtres aux différentes heures de prières dans la journée.

Mais il y a plusieurs espèces de prières : elle peut être publique ou privée. La prière du matin faite par un groupe de personnes, même en public, reste une prière privée. Toutes les prières comme le chapelet ou notre prière du soir ne rentrent pas dans la liturgie proprement dite. En revanche, la prière liturgique est *publique* car elle est instituée par l'Église, elle est faite en son nom, par un ministre délégué par elle. Saint Thomas en donne la définition suivante : « *prière que les ministres de l'Église offrent à Dieu au nom de tout le peuple fidèle.* »

L'Office divin en fait partie. C'est pour les prêtres et les religieux une obligation grave d'y rester fidèle, parce que l'Église leur a confié ce ministère de la louange. Même si le prêtre se retrouve seul à prier son bréviaire cela n'en reste pas moins une prière liturgique et publique : ce n'est pas tant un membre de l'Église qui prie que l'Église elle-même par la bouche de son ministre. On parle de la prière liturgique comme de la voix de l'épouse immaculée du Christ. C'est l'Église

qui dicte à ses ministres des paroles inspirées, les mieux à même de susciter dans notre cœur les sentiments du Christ. Elle détermine les psaumes et les hymnes à réciter selon les fêtes. Encore une fois, l'Église est une mère soucieuse d'éduquer ses enfants et de leur apprendre à prier pour former le Christ dans leur âme.

C'est la prière officielle et publique de l'Église qui a la capacité de transmettre les sentiments propres à chaque temps liturgique. Tantôt la douleur de nos péchés (carême), tantôt la joie (temps de la Nativité) ou encore l'espérance (jour des défunts). Les offices des fêtes apportent par leur composition une harmonie de tous les textes de la Sainte Écriture qui s'y rapportent, fusionnés par la méditation de l'Église elle-même. Grâce à la grande richesse de l'Office divin, nous pouvons prier avec l'Église qui saura nous communiquer les grâces spécifiques à chaque fête liturgique. Être fils de l'Église, c'est aussi vibrer au rythme des battements du cœur de l'Église.

Cette prière bien qu'imposée aux prêtres et religieux, ne leur est cependant pas réservée. La simplicité des psaumes permet à tous les fidèles de se joindre à la prière officielle de l'Église quand l'occasion se présente. L'Office divin détient une force supérieure à toutes les prières privées et nous apprend à offrir toutes nos journées à Dieu et à prier sans cesse selon le précepte de l'Évangile.



### OFFRANDES DE MESSES

Vous pouvez faire célébrer des messes aux intentions qui vous sont chères : vos prêtres n'en reçoivent pas suffisamment à Lyon pour en célébrer chaque jour...

Pour rappel, voici les honoraires :

- une messe : 18€
- une neuvaine de messes : 180€
- un trentain de messes : 720€

### CARNET PAROISSIAL

**BAPTÊME d'HERMINE le 18 juin,**  
4<sup>e</sup> enfant de M. et Mme Louis-Marie RESSEGUIER

#### FUNÉRAILLES

Marie-Jeanne MARTIN le 21 juin  
Maria del Senor LOPEZ le 1<sup>er</sup> juillet  
Yolande LACROIX le 25 juillet  
René BRACHET le 3 août

#### IN MEMORIAM

Michel GAUDE, décédé le 10 juin  
Marcel BOSSU, décédé le 19 août



# Les vêpres, ABBÉ C. DU CREST

**L**A tombée de la nuit revêt un caractère mystérieux : le soleil couchant donnant ses derniers rayons, l'obscurité gagnant du terrain, l'appel du juste repos après une journée de labeur... L'obscurité interrompt les œuvres extérieures et le chrétien leur fait succéder les œuvres spirituelles.

À l'heure du *lucernaire*,<sup>1</sup> quand on allume les lampes, tout porte à la prière : rendre grâce, demander pardon à la fin du jour ; louer Dieu dans son éternité ; se confier à Lui pour l'heure des ténèbres. L'Église a institué les vêpres, première et grande prière du soir.<sup>2</sup>

L'orientation des églises fait toucher du doigt combien les vitraux font office de cadran solaire : l'aube est privilégié pour commencer la journée avec la célébration de la messe, trésor de l'Église. L'aurore est illuminée des grâces de l'assistance à la messe.

Le crépuscule, lui, est propice à une autre prière : pendant les *vêpres*, l'Église considère avec ses enfants les grâces de Salut que son divin époux lui a dispensées pendant la journée. La fête qui s'achève est sanctifiée par l'office le plus solennel après la messe : chant et liturgie s'y déploient avec magnificence.

C'est l'heure de la dernière Cène : le souvenir du mystère d'amour ne peut qu'embraser le cœur des enfants de Dieu.

<sup>1</sup> C'est le nom ancien des vêpres

<sup>2</sup> Les *complies*, instituées par la suite, plus subjectives et plus à même de donner la paix du repos seront chantées au moment même du coucher.

## CONFESSIONS - PERMANENCES

En semaine, confessions pendant la messe de 18h30.

Si le deuxième prêtre est absent, le célébrant se tiendra alors à disposition après la messe.

## PRIONS EN COMMUN

Au chapelet, il convient que tous récitent en entier le *Credo (je crois en Dieu)*, résumé de la foi catholique, tout comme les prières de clôture.

Merci à tous de faire un effort pour la récitation à l'unisson des prières de la messe et du chapelet (intelligible et discrétion).

Après le chant des psaumes et de l'hymne, les vêpres sont parachevées par le *Magnificat*, le cantique de Marie qui s'extasie du plan de la Rédemption en elle et sur l'humanité. Aux vêpres solennelles, les ministres encensent alors l'autel, le clergé et les fidèles : l'autel, image du Christ, source de tout bien ; le clergé, hiérarchie de la sainte Église ; les fidèles, temples de la grâce.

Le peuple chrétien s'obligeait jadis à assister aux vêpres les jours de fête et le dimanche : l'Office divin est en effet une manière bien pieuse de sanctifier les fêtes.

## PREMIÈRES ET DEUXIÈMES VÊPRES ?

*Les dimanches et fêtes de 1<sup>re</sup> classe ont leur solennité qui commence dès que possible, afin de profiter de toute la sainteté de ces jours. Comme on le fait encore à Pâques, les célébrations des premiers chrétiens duraient toute la nuit, pour finir au lever du jour par la sainte messe.*

*Tandis que la nuit arrive, les premières vêpres inaugurent la prière et l'esprit de la fête chrétienne tout juste commencée.*

*L'Église clôture l'office de la fête par les deuxièmes vêpres : dans l'action de grâce, le catholique aura été irradié par la grâce du jour à son déclin.*

## DATES DE SEPTEMBRE

- MARDI 6, 18H30 : messe pour les défunts du prieuré
- JEUDI 8 : Nativité de Marie (vœu des échevins)
- MERCREDI 14, 19H30 : cercle de rentrée des étudiants
- JEUDI 15 : N.-D. des sept Douleurs (2<sup>es</sup> Vêpres à 18h00, suivies de la messe)
- SAMEDI 17, 11H : recollection du Tiers-Ordre
- MARDI 20, 9H30 : messe des mamans
- MERCREDI 21
  - ◊ 6H30 : messe des papas
  - ◊ 17h00 : rentrée des catéchismes
- JEUDI 22, 20H : réunion des bénévoles du prieuré
- MARDI 27 : conférence : *la préface consécratoire*
- JEUDI 29 : saint Michel Archange (2<sup>es</sup> Vêpres à 18h30, suivies de la messe des étudiants)
- 1<sup>ER</sup> ET 2 OCTOBRE : pèlerinage des jeunes à La Salette



# LES CHANOINES SÉCULIERS DE LYON, ABBÉ C. DU CREST

*La fonction du chanoine est de chanter l'office divin au sein d'un chapitre. Séculier, il est clerc d'un diocèse et entretenu pour cette fonction propre du culte solennel rendu à Dieu. Voici un bref aperçu des chapitres officiants dans les plus vieilles églises de la ville de Lyon, souvenirs de la louange omniprésente aux siècles de foi et véritable témoin de la spiritualité du diocèse.*

## CHAPITRE CATHÉDRALE SAINT-JEAN

Connus pour leur poids politique, les chanoines-comtes de Lyon sont avant tout les collaborateurs de l'évêque dans la gestion du diocèse après la liturgie qu'ils assurent à la Primatiale. Ils furent les gardiens du rite lyonnais transmis depuis les origines du christianisme à Lyon, et en particulier dans l'église mère. C'est le seul chapitre encore existant dans le diocèse.<sup>1</sup>

## CHAPITRE SAINT-JUST

Leidrade, proche de Charlemagne et archevêque de Lyon en fait mention, mais ce chapitre remonte certainement au V<sup>e</sup> siècle, après la sépulture de l'évêque saint Just ramené d'Égypte où il avait fini sa vie.

Ce chapitre a traversé les siècles et les destructions jusqu'en 1789.<sup>2</sup> L'église est entourée d'une enceinte abritant aussi l'église Saint-Irénée : au XI<sup>e</sup>, quelques chanoines font scission pour y fonder le chapitre Saint-Irénée.

## CHAPITRE SAINT-NIZIER

Ce chapitre pouvait se prévaloir d'être la cathédrale avant la cathédrale tant son ancienneté est grande. Vénéral, en plus des premiers martyrs de Lyon le grand évêque Nizier (+573), les chanoines sont une vingtaine. L'église est reconstruite au XIV<sup>e</sup> siècle après que le chapitre est refondé et manifeste la splendeur du culte rendu.

<sup>1</sup> Seul le chant des laudes y est maintenu.

<sup>2</sup> La collégiale a été détruite par le baron des Adrets et reconstruite à côté.

## CHAPITRE SAINT-PAUL

Église fondée par saint Sacerdoce (+552), elle aura des chanoines qui observent la règle d'Aix depuis la réforme carolingienne. Plus d'une vingtaine de chanoines chantent les louanges divines ; ils sont encore dix huit au XIV<sup>e</sup> siècle. Le chapitre disparaît avec la Révolution.

## CHAPITRE SAINT-GEORGES

D'abord église Sainte-Eulalie au VI<sup>e</sup>, une communauté de femmes s'y sanctifie. Celle-là ayant disparu, un chapitre est créé au IX<sup>e</sup> siècle dans la nouvelle église Saint-Georges. Il disparaît au XII<sup>e</sup> : des Hospitaliers s'y installent et l'église devient une commanderie. L'église sera entièrement reconstruite par Pierre Bossan en 1845.

## NOTRE-DAME DE LA PLATIÈRE

Aujourd'hui disparue (quai de la Pêcherie), l'église avait été fondée par saint Euchère (+449). Au XI<sup>e</sup> siècle les chanoines de Saint-Ruf s'y installent jusqu'à la Révolution. L'église sera alors vendue comme bien public.

## CHANOINES DE LA VIERGE ET DE SAINT THOMAS BECQUET

Il s'agit de la chapelle de Fourvière que l'archevêque Jean de Belles-mains dote d'un chapitre. Gardant un lien étroit avec le chapitre cathédrale, le culte de saint Thomas Becket prédomine jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, puis celui de la Vierge s'impose. Quatre, puis dix chanoines y chantaient l'office jour et nuit.

## INFORMATIONS - PRIEURÉ SAINT-IRÉNÉE

**23 QUAI PERRACHE, LYON 2<sup>e</sup>**

dimanches et fêtes :  
8h30 : messe basse (sauf juillet et août)  
**10h00** : messe chantée  
18h30 : messe basse

en semaine (se renseigner) :  
7h15, 11h30 et 18h30

[www.aigledelyon.fr](http://www.aigledelyon.fr)

09 50 38 69 89 - [69p.lyon@fsspx.fr](mailto:69p.lyon@fsspx.fr)

ABBÉ CYPRIEN DU CREST PRIEUR  
07 68 68 60 33 - [c.ducrest@fsspx.email](mailto:c.ducrest@fsspx.email)

ABBÉ CYRILLE PERRIOL COLLABORATEUR  
06 42 90 34 92 - [c.perriol@fsspx.email](mailto:c.perriol@fsspx.email)

**SANCTUAIRE SAINT-JOSEPH**

925, route Saint-Sauveur  
26 600 CHANTEMERLE-LES-BLÉS

dimanches et fêtes : **10h**  
(été, se renseigner)

1<sup>er</sup> samedi du mois (sauf juillet et août) :  
18h00, suivi du Salut du St-Sacrement

